

Sur la route du sel



Pour Guy Touzaa ici sur le site de la source la signature de l'accord aura d'abord une portée symbolique. (Photo J.-P. T. / « so »)

Mercredi 29 août, Guy Touzaa, maire d'Oraàs, signera avec le président du Consortium du jambon de Bayonne, exploitant des Salines de Salies, une convention qui pourrait être un grand pas vers la réparation de ce qu'il considère comme une longue injustice. L'existence de la source salée baptisée reine Jeanne qui jaillit sur le territoire de la commune est connue d'après certains dès la fin du Moyen Âge.

L'or blanc détourné

Alain Touzaa, frère du premier magistrat, résume son histoire dans un article publié sur le site Web qu'il a dédié à sa commune : « En février 1831, la société Thore de Dax demande l'autorisation d'exploiter les mines de sel gemme d'Oraàs. Le puits numéro 1 situé au quartier La Saline rencontre le sel à seulement 6 m de profondeur. Le puits fournit de 80 000 à 160 000 litres d'eau salée par jour, une eau largement plus salée que l'eau de mer (sept fois plus). La concurrence est rude pour Salies. La saline d'Oraàs est en pleine expansion et le village connaît ses années de gloire. En 1880, la compagnie dacquoise Thore décide de liquider l'affaire. C'est une occasion inespérée pour Salies de s'octroyer ainsi le monopole de l'or blanc sur la région ».

PUBLICITÉ

La suite, on la connaît : Salies porté par le thermalisme connaîtra son apogée au début du siècle dernier. Quand à Oraàs, la commune déclinera lentement. Et ses élus successifs regarderont impuissants leur source siphonnée par les voisins de la cité thermale, le filon se dérochant sous leurs pieds au travers d'une canalisation de six kilomètres de long. Sans que cela rapporte un centime à l'économie locale.

Promesse tenue

Mais puis depuis deux ans, le Consortium du jambon de Bayonne est devenu le nouvel exploitant du site. « J'avais rencontré Bernard Dupont, président du Consortium, à l'occasion de la campagne des sénatoriales. Il avait été très touché par mon histoire et m'avait promis de faire quelque chose. Il est disposé à porter notre village sur la carte touristique qui lie le jambon de Bayonne et le sel », relate l'élu. L'objectif final étant de faire la promotion auprès des curistes et touristes de la gastronomie et du patrimoine local.

Que l'on rende à César...

« Il pourrait même, à terme, y avoir quelques retombées pour notre commune », se réjouit le premier mandataire, qui ne désire pas pour autant s'ériger en gabelou des temps modernes. Il souligne simplement « ce qui m'importe avant tout c'est que l'on n'oublie pas de rappeler que la source salée qui alimente la saline est sur le territoire de notre commune ». Autrement dit, que l'on rende enfin à César ce qui est à César.